



HAL
open science

L'oral du CAPES d'anglais à Aix-en-Provence. État des lieux et conseils pratiques

René Dubois

► **To cite this version:**

René Dubois. L'oral du CAPES d'anglais à Aix-en-Provence. État des lieux et conseils pratiques. Expressions, 2002, 19, pp.155-175. hal-02406294

HAL Id: hal-02406294

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406294>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ORAL DU CAPES D'ANGLAIS À AIX-EN-PROVENCE, SESSION 2001 État des lieux et conseils pratiques

René DUBOIS
IUFM de la Réunion

Résumé. – Le présent article, fruit de trois journées d'observations des oraux du Capes d'anglais à Aix-en-Provence en juin 2001, vise à informer les étudiants de la Réunion sur les modalités du concours. Il s'agit d'attirer l'attention des étudiants sur l'organisation interne des épreuves ainsi que les diverses étapes de leur déroulement en mettant l'accent sur quelques facteurs essentiels tels que l'accueil des candidats, leur présentation devant les jurys, la gestion du temps à tous les niveaux. Il s'agit ensuite de donner un aperçu des épreuves à travers la prestation des quelques candidats observés pendant cette session et de mettre en avant les conseils qui s'imposent. Ces observations, ainsi que l'enquête menée auprès d'un échantillon de candidats, permettront d'établir des comparaisons fructueuses avec la situation qui prévaut à l'IUFM de la Réunion. Au-delà de la pure information, c'est aussi une mise en garde formulée ici à l'attention des étudiants sur les écueils qui les attendent mais qui, en aucun cas, ne s'avèrent infranchissables.

Abstract. – As an outcome of the observations conducted in Aix-En-Provence during the oral session of the 2001 Capes, the following article aims at informing the students from Reunion Island about the particulars of the exam. The students'attention will be geared toward the internal organisation and the various stages of the exam, with special emphasis on details concerning the way they are welcome in Aix, the way they should behave when facing the examiners, and the way everything is strictly scheduled. Next to this comes the full description of the kind of performance one can observe among a sample of students coming from various universities, a report which will consequently lead to fruitful comparisons with the situation prevailing at the IUFM of Reunion Island. It is hoped that these pages will be of great help to the students in their effort to overcome the exam's difficulties.

Loin de vouloir se substituer aux rapports du jury de Capes, le présent article vise à donner aux étudiants de l'IUFM de la Réunion un aperçu concret des épreuves d'oral du Capes d'anglais afin de démythifier et, par suite, de dédramatiser, la chose autant que faire se peut. Pour autant, il n'est point question ici de les leurrer en leur laissant croire qu'il s'agit d'une banale formalité, d'un simple examen de passage avec ses rites et ses codes

qu'il suffirait de respecter et de déchiffrer pour se voir ouvrir les portes du Paradis. Car il s'agit bien de Paradis, en effet, pour les heureux élus dont le confort vital sera assuré *ad vitam aeternam*, encore faut-il le mériter. Mais contrairement au message de la parabole du chameau passant par le chas de l'aiguille¹, il faut en l'occurrence disposer de beaucoup d'acquisitions intellectuelles et savoir les exploiter à bon escient pour espérer franchir la porte étroite. D'ores et déjà, que nos étudiants se rassurent : l'éloignement et l'isolement par rapport à la Métropole ne semblent nullement porter préjudice aux candidats réunionnais ; les étudiants de là-bas ne volent pas plus haut que ceux d'ici et les médiocres d'ici ne sombrent pas plus profondément dans les abîmes du concours que ceux de là-bas. D'une façon générale, on peut dire que les compétences des uns sont tout à fait comparables à celles des autres, comme nous le verrons dans le détail.

Les quelques journées d'observation passées au centre du concours à Aix m'ont permis d'approcher la réalité des épreuves tant du côté des étudiants que de celui des membres du jury. L'état des lieux que j'établirai ici s'accompagnera de conseils pratiques aux étudiants concernant non seulement les temps forts des épreuves mais aussi leurs détails occultes et leurs non-dits dont la connaissance permet d'affronter l'oral en toute sérénité. C'est ainsi que nous nous intéresserons, dans un premier temps, à l'organisation générale des épreuves, à leurs aspects techniques tels que l'accueil et l'encadrement des étudiants, la préparation des dossiers et les grilles d'écoute et d'évaluation. Nous passerons ensuite à la partie centrale de l'article, à savoir l'analyse des prestations des étudiants et des échanges étudiant-jury, et terminerons par un volet comparatif entre les divers centres de préparation en Métropole, ce qui permettra de dégager les points forts mais aussi les faiblesses de la préparation à l'IUFM de la Réunion. Un certain nombre de questions se posent ici : en quoi les étudiants réunionnais diffèrent-ils des autres ? Les insuffisances ou les avantages constatés à la Réunion sont-ils spécifiques à l'Île ou largement partagés par la plupart des candidats ? Peut-on espérer remédier à la situation présente en quelques mois de préparation, et par quels moyens ? L'état des lieux à Aix-En-Provence, comme on le voit, débouche nécessairement sur l'état des lieux à la Réunion.

I. L'organisation du concours

D'une façon générale, on peut dire que les oraux du Capes d'anglais sont particulièrement bien organisés dans un lieu passablement bien adapté à ce

genre d'épreuves, et dans une ville des plus accueillantes et des plus agréables malgré la chaleur de l'été provençal (35°C certains jours).

Le concours a lieu à l'IUFM d'Aix, situé au nord de la ville, au début de l'avenue Jules-Isaac qui donne sur un des boulevards entourant le centre-ville². Cette ancienne École normale, jadis un couvent, a conservé de son passé le dédale de couloirs et d'étages que les préposés, préparateurs, responsables et étudiants parcourent en tous sens de 6 heures 30 à 18 heures 30 tous les jours – y compris les samedis et dimanches – cette année, du 19 juin au 11 juillet. Il n'y a cependant pas lieu de s'en effrayer car, à leur arrivée, les candidats sont aussitôt pris en charge par les organisateurs, dont le chef, M. Passero, est d'une efficacité exemplaire. Après appel et vérification des pièces d'identité, les candidats sont dirigés vers les salles de préparation où ils doivent travailler, le premier jour pendant trois heures sur le dossier de l'ELE, et le deuxième jour pendant deux heures sur le dossier de didactique. Chaque salle de préparation comporte un nombre assez élevé de candidats – une trentaine en moyenne – qui disposent chacun d'une table individuelle et de trois manuels pour l'épreuve de synthèse : le dictionnaire unilingue Collins, le dictionnaire Robert des noms propres et un ouvrage de civilisation britannique et américaine (*Lexique de civilisation américaine et britannique*, de Goffart, Juet, Jones et Michelet, PUF, 2^e édition). Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas oublier de remettre à l'accueil une enveloppe timbrée à leur adresse pour l'envoi ultérieur de leur fiche de phonétique et d'expression orale ; il est apparu que certains candidats ne remettent pas l'enveloppe, soit parce qu'ils n'y ont pas pensé, soit parce qu'ils n'éprouvent pas le besoin de recevoir cette fiche, pourtant essentielle pour la suite des opérations car elle leur sera d'une grande importance aussi bien dans l'éventualité d'un redoublement que dans le cas de la réussite au concours.

Il est utile d'insister sur l'extrême ponctualité des diverses phases du concours, chaque étape étant minutieusement chronométrée, à une minute près. Les préparations et les prestations débutent exactement à l'heure prévue, et ceci vaut pour les membres du jury autant que pour les candidats car tout retard d'un jury, qui se traduit par un empiètement sur l'heure de passage du candidat suivant, entraîne un retard en chaîne et remet en cause le principe de l'égalité du temps de préparation pour tous. Les organisateurs veillent constamment au respect absolu du *timing* tout au long de la journée. La gestion du temps s'accompagne tout naturellement de la gestion de l'espace. Étant donné les distances inégales à parcourir entre les salles de préparation et les salles de passage, il est prévu une à deux minutes de battement entre la sortie de la salle de préparation et l'arrivée devant la salle

de passage. Les salles de passage ne sont pas toutes d'égal confort : leur acoustique varie selon leurs dimensions et la hauteur de leur plafond, ce qui oblige les candidats à adapter le volume de leur voix aux conditions de l'environnement ; certains candidats devront passer dans des salles de laboratoire peu confortables et fort peu accueillantes. Précisons d'emblée que, quel que soit l'état de l'environnement, quelles que soient les conditions de travail – défaillance des appareils d'écoute des documents sonores, par exemple – la compréhension et l'efficacité des membres du jury n'ont jamais fait défaut et leur bonne disposition à l'égard des candidats a permis à ces derniers de se sentir beaucoup plus à l'aise qu'ils ne l'espéraient avant l'entrée en salle. C'est du moins ce qu'ils ont laissé entendre lors de mon enquête auprès d'un grand nombre d'entre eux au sortir de l'oral.

Qu'il nous soit permis de revenir brièvement sur le problème de la voix directement lié à la gestion de l'espace au sein des salles de passage : le candidat doit avoir conscience de la distance d'environ trois à quatre mètres qui le sépare des membres du jury, d'où la nécessité d'une voix qui porte sans être tonitruante, d'une articulation distincte et claire, permettant au jury de juger sans ambiguïté de ses qualités phonétiques et phonologiques. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet autre aspect de la voix qui relève de l'anglais parlé du candidat. *And last but not least*, qu'il nous soit permis de rappeler, face aux questions qui nous ont été posées à la Réunion, que les examinateurs ne s'attendent pas à ce que les candidats leur serrent la main en entrant dans la salle, pas plus qu'ils n'attachent une importance quelconque à l'apparence vestimentaire de ces derniers dans la mesure où ceux-ci se maintiennent dans les limites du « vestimentairement correct ».

Concernant le temps de passage imparti aux deux oraux, nous remarquerons qu'il est très exactement de une heure pour l'épreuve de didactique et de une heure dix pour l'épreuve de synthèse, y compris le temps de la délibération du jury dans les deux cas. Les organisateurs m'ont informé que chaque dossier soumis aux candidats fait l'objet, au préalable, d'une analyse exhaustive qui débouche sur l'établissement d'une grille d'évaluation du candidat extrêmement détaillée comportant tous les éléments relatifs au dossier dont les candidats sont censés rendre compte. À cette fin, tous les trois jours, deux matinées sont banalisées qui permettent à tous les examinateurs d'harmoniser leur écoute et leurs attentes des candidats. L'égalité des chances est donc assurée de la meilleure façon possible sans être pour autant totale, car il existe toujours une part d'aléatoire due à la subjectivité qui sous-tend toute évaluation humaine. Dans le cas des dossiers, de synthèse comme de didactique, cette part d'aléatoire relève, on l'aura compris, du contenu de l'entretien : nature des questions posées par le jury et

son appréciation des réponses apportées par les candidats. Au sein de l'épreuve de synthèse, les choses sont beaucoup plus nettes et beaucoup moins fluctuantes en ce qui concerne l'épreuve de restitution et les faits de langue, dont les grilles d'évaluation très détaillées permettent une évaluation rapide, précise et incontestable du candidat. Les grilles concernant l'anglais parlé et les faits de langue sont d'égale importance mais leurs objectifs relèvent de sphères différentes : la grille d'évaluation des faits de langue, outre qu'elle permet de pallier l'absence éventuelle d'un examinateur linguiste dans l'un des 46 jurys de cette année, intéresse l'avenir immédiat du candidat en lui permettant de gagner ou de perdre des points à l'issue de sa prestation, à l'instar de la grille d'évaluation de l'épreuve de restitution ; quant à la grille de l'anglais parlé, elle intéresse à la fois l'avenir immédiat et l'avenir lointain du candidat puisqu'il en aura connaissance et qu'il devra la garder en mémoire pour améliorer son anglais par la suite.

Enfin, il faut savoir que les membres des 46 jurys proviennent de divers horizons – lycées, collèges, IUFM, universités, IUT, rectorats (IPR) – et qu'ils sont censés être polyvalents, et donc capables de couvrir les quatre domaines d'investigation, à savoir didactique, littérature, civilisation et linguistique (lorsqu'un linguiste fait défaut, la grille d'évaluation y supplée).

En tout dernier lieu, concernant les retards éventuels mais jamais souhaitables, il faut savoir qu'un retard de deux à trois minutes reste gérable pour les organisateurs mais qu'à partir de cinq minutes c'est la présidente du jury qui décide au coup par coup, soit de permettre au candidat d'entrer en salle de préparation, soit de l'inscrire pour un autre jour de passage, car, avec cinq minutes de retard, il ne bénéficie plus du temps réglementaire de préparation. De toute évidence, il faut absolument éviter d'arriver en retard.

L'examen de tous les aspects concernant l'organisation de l'oral du Capes d'anglais permet de constater, d'une part, la grande vigilance accordée au déroulement serein et équitable des diverses épreuves qui le composent, et, d'autre part, l'extrême efficacité de tous les participants, à tous les degrés et à tout moment. On retiendra de tout ceci une volonté manifeste d'aider l'ensemble des candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes tout en étant conscient qu'il s'agit d'un concours et non d'un examen.

II. Les prestations des candidats

Les candidats dont j'ai pu observer la prestation proviennent des quatre coins de France et de Navarre, ceux des DOM-TOM ne passant qu'en fin de session. Pour variées qu'elles soient, leurs prestations ne m'ont pas paru très

éloignées de celles de nos étudiants réunionnais, donnant ainsi à voir les mêmes qualités comme les mêmes défauts, ce qui ne peut que rassurer le formateur d'oral que je suis. Il convient ici d'analyser séparément les prestations en épreuve de synthèse et celles de l'épreuve de didactique.

A. L'épreuve de synthèse ou ELE

Les quatre candidats que j'ai pu observer ont planché sur un dossier composé de deux textes et d'une iconographie caricaturale concernant l'Irlande catholique dans ses rapports conflictuels avec l'Angleterre protestante. Ils avaient droit aux vingt minutes de parole réglementaires qu'aucun d'eux n'a épuisées : le jury les prévient au bout de quinze minutes qu'il leur en reste cinq, mais aucun candidat n'a parlé au-delà de dix-sept minutes. Ils avaient le choix de présenter les faits de langue soit avant, soit après l'analyse du dossier. Tous ont choisi de le faire avant, et, sur les quatre, un seul s'est servi du tableau. La présentation des trois faits de langue n'excède pas neuf minutes, même pour l'étudiant qui les a présentés au tableau. On en tirera la conclusion suivante : ce candidat, ayant perdu du temps avec l'inscription des énoncés au tableau, n'a pas pu donner au jury autant d'éléments oraux que les autres, ce qui peut être un handicap, mais tout dépend de la qualité de son analyse orale. Ici comme ailleurs, la qualité doit primer la quantité, encore faut-il pouvoir faire preuve d'une certaine qualité, pour ne pas dire d'une qualité certaine. Un candidat, en effet, a formulé des énormités qui n'ont pas échappé à l'oreille attentive du jury toujours prompt à relever la moindre défaillance sur leurs fiches d'évaluation : ainsi, lors de la phase de manipulation autour du modal *must*, le candidat a affirmé : « On aurait pu avoir *could*... mais ce modal renvoie davantage au sens de pouvoir... » (!?). Quoi qu'il en soit, et d'une façon générale, la plupart des candidats préfèrent présenter les faits de langue tout en restant assis à leur bureau³. Cependant, il faut préciser que le temps consacré à cette partie de l'épreuve dépend également de la rapidité du candidat : l'un d'eux, le seul d'ailleurs, a passé quinze minutes sur les faits de langue, réduisant d'autant le temps imparti à l'analyse du dossier. À l'issue de sa prestation, il m'a avoué que c'était dû au fait qu'il n'avait pas grand chose à dire sur le dossier (!).

L'analyse du dossier de synthèse qui se déroule en anglais offre une qualité très inégale d'un candidat à l'autre, qu'il s'agisse de l'anglais parlé ou du contenu intrinsèque de la synthèse. Certains omettent d'indiquer leur propre problématique dès l'introduction, voire même l'idée générale ou la problématique du dossier. Tous se sont toutefois abstenus de donner en introduction une description détaillée des trois documents. Tous se sont

efforcés de doter leur analyse de trois parties, d'inégales longueur et importance, il est vrai. Sur les quatre, une seule candidate possédait un anglais riche et soutenu, et une intonation plus qu'honorable. Mais cela ne suffira certainement pas pour réussir car, lors de l'entretien, l'on s'est aperçu qu'elle ne s'était pas donné la peine de consulter les ouvrages mis à sa disposition au sujet des noms propres et des faits de civilisation. Un des membres du jury, d'origine anglophone, a été très direct en lui demandant ce qu'elle savait de Ian Paisley, de De Valera, de la bataille de La Boyne, si tel ou tel personnage d'un des deux textes était catholique ou protestant... La candidate, pourtant bien armée phonétiquement et phonologiquement, n'a pas su répondre à toutes ces questions.

L'entretien dans l'épreuve de synthèse varie de sept à douze minutes et tend vers un nombre réduit de questions. Celles-ci sont destinées, la plupart du temps, à permettre aux candidats soit de revenir sur certaines de leurs affirmations en les explicitant, en les précisant, soit de montrer au jury qu'ils ont bien fait des recherches dans les ouvrages dont ils disposent lors de la préparation. Pour les membres du jury, il n'est rien de plus irritant que de constater le contraire. Dans l'incapacité de répondre aux questions, les candidats essaient parfois de biaiser ou de bluffer le jury par des affirmations saugrenues qui ne dupent personne, hélas ! C'est également lors de l'entretien que le jury peut vérifier le degré d'exploitation de l'iconographie par le candidat : on s'aperçoit alors que celui-ci ne prête jamais assez attention à ce type de document. Des détails très importants lui échappent, sans parler de son ignorance de leur signification symbolique. Ainsi, *Uncle Sam* et *John Bull*, qui figuraient dans le document caricatural, n'ont fait l'objet d'aucun commentaire car ils ont été totalement occultés par les candidats. De même, l'aspect histrionique du personnage central de l'image est passé complètement sous silence car on ne l'a pas même remarqué !

Outre les objectifs précités, l'entretien vise à évaluer les qualités de communication spontanée du candidat, sa capacité à soutenir une conversation improvisée, sans notes ni préparation, à se justifier ou à se corriger s'il en éprouve le besoin. L'entretien permet également de mesurer le degré de fluidité – *fluency* – dans l'expression orale libre du candidat, d'apprécier son investissement intonatif et la richesse du lexique qu'il utilise. C'est ainsi qu'on a pu relever de nombreuses erreurs phonétiques et des déplacements d'accent dans la prononciation des polysyllabiques (le sempiternel *beginning*) mais aussi des dissyllabiques (les classiques *event*, *although*, entre autres), la présence trop pesante d'un schéma intonatif français, l'usage erroné de termes trop proches du français (*to deduce*, allègrement employé). On ne doit, en aucun cas, sous-estimer les qualités

d'oral surtout lorsqu'elles sont intimement liées aux qualités vocales. Nous avons déjà vu l'importance de la voix dans l'environnement spatial du candidat. Il lui faut aussi prendre conscience de l'importance des qualités phonologiques et phonétiques qui constituent les composantes essentielles de l'anglais, langue qui, plus que toute autre sans doute, est soumise au strict régime d'une extrême modulation. Faute de pouvoir offrir au jury un anglais qui soit le plus *Capes-like* possible, le candidat voit ses chances se réduire irrémédiablement. Or j'ai pu constater que dans l'ensemble – hormis un seul cas – l'anglais parlé laissait beaucoup à désirer, quelles que soient les universités d'où proviennent les étudiants.

Cette première partie de l'oral se termine par l'exercice de restitution. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les documents sonores peuvent être assez longs, allant jusqu'à deux minutes cinq, ou deux minutes dix. L'ensemble des deux écoutes, espacées de quelques dizaines de secondes, peut durer jusqu'à cinq minutes. Le candidat dispose d'environ quatre à cinq minutes pour restituer en français le document anglais. Les documents sonores portent sur des sujets d'actualité, et sont de qualité variable, c'est-à-dire qu'ils peuvent se présenter avec ou sans bruit de fond. Le candidat peut se reprendre pour corriger deux ou trois passages dans sa restitution, mais, dans l'ensemble, très peu le font car ils ne se souviennent pas vraiment de ce qu'ils ont dit au début de l'exercice. L'écoute des diverses prestations a permis de relever des contre-sens certains, vu les suggestions diamétralement opposées des candidats concernant un même point. La qualité du français est parfois douteuse ou du moins pas ce que l'on attendrait d'un étudiant de niveau bac + 4, voire + 5. Certains restituent peu de choses par rapport à d'autres, mais là encore tout dépend de la qualité de ce qui a été restitué : précision lexicale, compréhension exacte du message et correction syntaxique française. Ainsi, on a remarqué des confusions fâcheuses entre « dont » et « que », et des expressions du genre : « Tout le monde sont d'accord pour... » Certains candidats omettent de signaler d'emblée le nombre d'interlocuteurs entendus, leur sexe, l'origine de leurs accents, et surtout la problématique du document. De toute évidence, ce genre d'exercice favorise sans doute les candidats ayant une grande pratique et une grande maîtrise de l'anglais ; toutefois, l'extrême tension que ce genre de travail requiert les déstabilise parfois. Que dire de ceux qui sont dépourvus d'une telle maîtrise de la langue ? D'où les écarts constatés d'une grille d'évaluation à l'autre (voir en annexe des exemples de grille d'évaluation), ce qui, somme toute, fait partie du jeu des concours. L'exercice de restitution contribue donc, au même titre que toutes les autres composantes de l'épreuve de synthèse, à départager les candidats, mais, en l'état actuel des choses, il ne

nous a pas été permis de savoir dans quelle proportion il y contribue, son pourcentage dans la note attribuée, et donc son importance effective au sein de cet oral. Il en va de même pour les faits de langue dont nous ignorons le pourcentage exact. Tous les formateurs souhaitent obtenir la répartition en pourcentage des diverses composantes de l'épreuve de synthèse afin de mieux les cibler tout au long de l'année de préparation.

L'épreuve de synthèse aura duré au total entre cinquante et cinquante-cinq minutes pour le candidat, et entre une heure cinq et une heure dix pour les membres du jury à cause de la délibération « à chaud » après le passage de chaque candidat. À l'issue de chaque prestation le jury reprend le dossier sur lequel le candidat a travaillé, ce dossier étant le même pour tous les candidats d'une même journée. Le déroulement des oraux est organisé de telle façon qu'il ne peut y avoir communication entre les candidats d'une même journée : l'épreuve de didactique a lieu le matin, l'épreuve de synthèse l'après-midi, chaque candidat devant obligatoirement passer les deux épreuves sur deux jours différents mais d'affilée. Il n'y a aucun risque de communication entre le premier et le dernier candidat à l'épreuve de synthèse d'un même après-midi car le premier commence à préparer à 11 heures du matin pour passer à 14 heures et le dernier commence à préparer à 14 heures 30 pour passer à 17 heures 30.

B. L'épreuve de didactique ou épreuve sur dossier

Ici comme ailleurs, la diversité des prestations est grande et permet donc aux jurys de départager les candidats selon leurs capacités et leurs acquis. En deux matinées, j'ai pu observer quatre candidats qui ont travaillé sur deux dossiers différents. Le premier jour, le dossier, tiré de plusieurs manuels de sixième, portait sur la présentation du génitif en opposition avec *be-ing* ; le deuxième jour, le dossier, à partir de manuels de quatrième, portait sur l'objectif communicationnel articulé sur l'apprentissage de l'appropriation. Dans les deux cas, le dossier était composé de quatre fiches, soit un contenu de huit pages au total. Les dossiers varient de cinq à neuf pages, avec une majorité de six pages.

Les candidats disposent, dans cette épreuve, d'un temps de parole de trente minutes, suivi d'un entretien de quinze minutes maximum. Au bout de vingt-cinq minutes, le jury prévient le candidat qu'il lui en reste cinq. Aucun candidat n'a épuisé les trente minutes imparties ; l'un d'eux s'est contenté de vingt minutes, mais la moyenne tournait autour de vingt-cinq minutes. L'entretien varie dans une fourchette comprise entre dix et quinze minutes. La préparation de l'épreuve de didactique ne s'accompagne d'aucun ouvrage

de consultation. Le temps de passage total est plus court que dans l'autre épreuve, culminant à quarante-cinq minutes au plus, mais, dans les faits, il ne couvre parfois que quarante à quarante-deux minutes, ce qui laisse au jury beaucoup de temps pour délibérer : un quart d'heure par candidat, voire plus. Lors d'une des prestations observées, le temps total de passage n'a été que de trente minutes (!).

Dans l'ensemble, les candidats m'ont paru davantage à l'aise dans cette épreuve, sans doute parce qu'elle se déroule dans leur langue maternelle. Aucun d'eux n'a utilisé un lexique trop spécialisé qu'on qualifierait de jargon didactique, et les termes et expressions de base dans ce domaine semblent avoir été acquis et intégrés par tous les candidats. Mais ici comme ailleurs, l'analyse du dossier demeure très inégale d'un candidat à l'autre, non seulement du point de vue méthodologique mais aussi sur le plan de l'exploitation du dossier proprement dit. Certains, à court d'arguments sur le contenu du dossier, se sont lancés dans une introduction démesurée en faisant un interminable détour du côté des instructions officielles de telle ou telle année pour justifier le bien fondé du dossier en question, ce qui leur a fait perdre beaucoup de temps. Méthodologie et exploitation intelligente du dossier ont fait défaut ici. En revanche, une candidate, suite à la présentation du dossier, s'est posé une série de questions auxquelles elle se proposait de répondre au cours de sa prestation – ce qu'elle fit en effet – du genre : quelle est la nature des éléments du dossier ? Quels sont les objectifs de ce dossier ? quelle est la pertinence du lexique, des diverses phases, des exercices proposés ? Les divers éléments de ce dossier contribuent-ils à renforcer l'autonomie de l'élève ? Elle a enchaîné sur l'analyse critique des diverses pages du dossier, relevant les points positifs mais aussi les lacunes d'un tel dossier, pour porter en conclusion un jugement global sur sa pertinence, son efficacité dans le traitement de l'objectif qu'il propose. Face à cette prestation qui m'a semblé tout à fait honorable, le jury, comme pour confirmer mon impression, m'a paru à court d'idées critiques lors de l'entretien qui a suivi. En effet, il n'a posé que des questions de détail, l'essentiel ayant été traité par la candidate. Mais voilà que, à la surprise générale, face à certaines questions « perches », la candidate a perdu pied et n'a pas su profiter de ces perches tendues. Elle n'a pu répondre de façon satisfaisante à la question suivante du jury : « Quels sont les processus mentaux sollicités par ce dossier dans l'apprentissage de l'appropriation ? ». Le même examinateur a renouvelé la question en attirant l'attention de la candidate sur un des exercices du dossier dont la consigne était : « *Retiens* : Dans les phrases suivantes, complète avec les mots », etc. L'étudiante n'a pas été capable de mentionner le terme

« mémorisation » que le jury attendait avec impatience et qui tombait sous le sens.

En d'autres occasions, ce même dossier sur l'objectif communicationnel a suscité de la part du jury des questionnements sur la pertinence du *limerick* qui y figure et dont le schéma phonologique ne respecte pas celui, habituel, d'une communication naturelle, ainsi que sur la différence entre expression orale et communication. Concernant le dossier sur le génitif, l'un des jurys a posé pendant quinze minutes des questions très précises du genre : Qu'entendez-vous par méthode inductive ? Qu'est-ce que la grammaire ? Montrez que le dossier place l'élève au centre de sa démarche. Le candidat auquel s'adressait cette dernière injonction a démontré, clairement, me semblait-il, que le dossier a failli dans cette mission.

Comme dans l'épreuve de synthèse, un grand nombre de questions portait sur les affirmations que le jury souhaitait voir étoffées, explicitées ou corrigées. À aucun moment, les jurys n'ont donné l'impression de vouloir « coller » le candidat ; bien au contraire, l'entretien apparaît, peut-être davantage ici que dans l'autre épreuve, comme le lieu privilégié d'un échange raisonné sur des faits concrets en prise directe avec la carrière d'un futur enseignant face à un programme, à des objectifs, à des méthodes et à des élèves. Les candidats, plus ou moins bien armés, m'ont paru très intéressés par ce domaine et si quelques uns ont jugé l'ensemble du dossier globalement positif, d'autres n'ont pas craint de critiquer ouvertement certains éléments en suggérant des enrichissements ou des modifications de leur propre cru. La qualité du français m'a paru supérieure à celle de l'exercice de restitution, ce qui, sans doute, s'explique par le fait qu'ici il n'y a aucune tension, aucun stress, aucune urgence et aucune rupture linguistique. Les candidats évoluent ici en domaine connu, et manipulent des concepts qui leur sont familiers.

Comme pour l'épreuve de synthèse, à l'issue de leur prestation, les candidats se voient reprendre le dossier ; par ailleurs, ils ne peuvent en aucune façon communiquer entre eux car, d'une part, les salles de préparation sont étroitement surveillées, et d'autre part, il s'agit d'un concours – d'un *rat-race* – où personne n'a intérêt à aider son prochain au risque de se voir ravir sa part de gâteau... Ainsi, malgré le petit quart d'heure de battement entre la fin de la prestation du premier candidat de la matinée et l'arrivée du dernier candidat de la même matinée, il n'y a eu aucune tentative de communication. Deux frères ou deux sœurs passent soit en même temps, soit sur deux jours différents. Tout est prévu et rien n'est laissé au hasard, afin que les oraux puissent se dérouler dans les meilleures conditions pour tous.

Y a-t-il une différence quelconque à remarquer entre les deux oraux ? Les mêmes jurys devant faire passer les deux oraux, ce n'est pas tant au niveau de l'attitude, du comportement ou des réactions des jurys mais plutôt au niveau de la nature profonde des épreuves orales qu'on peut noter une différence appréciable. Si l'oral de synthèse permet d'évaluer, en fin de parcours universitaire, les connaissances disciplinaires et linguistiques du candidat, l'oral de didactique est davantage orienté vers sa professionnalisation, à travers l'évaluation des concepts didactiques qu'il a acquis, de sa réceptivité aux méthodes d'enseignement, et de ses capacités d'analyse critique face à un dossier relevant des programmes de collège et lycée.

And last but not least, une dernière information – d'importance sans doute fondamentale pour les candidats – s'impose ici concernant les deux épreuves : si le candidat redoublant s'aperçoit en entrant dans la salle de passage qu'un des membres du jury l'a déjà interrogé l'année précédente, il peut – et doit – demander qu'on remplace l'examineur en question. La chose s'est produite à deux reprises cette année avec les candidats réunionnais. Ces derniers nous ont également signalé que les examinateurs décident, de leur propre chef et ce, dans un souci d'impartialité, de changer de jury lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils avaient déjà interrogé tel ou tel candidat l'année précédente. Il est évident que, pour les candidats redoublants, il y a tout à gagner à changer de membres de jury d'une année sur l'autre afin de faire table rase des mauvais souvenirs du passé et de repartir à zéro avec un nouveau jury et un nouveau potentiel.

III. Bilan et étude comparative

L'enquête menée auprès d'un échantillon de candidats, à l'issue des épreuves orales, fait ressortir un certain nombre d'éléments qui permettront de compléter les observations données jusqu'ici et d'établir des comparaisons fructueuses au niveau des préparations en Métropole et à la Réunion. En premier lieu, nous insisterons sur le fait que la plupart des candidats interrogés, se sont déclarés tout à fait satisfaits de leurs jurys. Ils ont apprécié leur accueil détendu, leur attitude générale, leurs questionnements dépourvus de tout piège et de toute surprise, leur écoute, sinon encourageante du moins neutre, et toujours attentive. Il arrive même que les jurys manifestent une certaine bienveillance, comme lorsque l'un d'eux a volé au secours d'une candidate victime d'un malaise au cours de sa prestation et à qui il a permis de continuer après qu'elle eut recouvré ses esprits, sans pénalisation de temps. D'une façon générale, les candidats m'ont paru peu tendus, plutôt

sereins – certains plus fatalistes que d'autres, estimant, au seuil de la salle de passage, que de toutes façons les jeux étaient faits et, à leur sortie de la salle, qu'ils ne pouvaient faire mieux. Beaucoup passaient pour la deuxième fois et se sentaient donc plus confiants et surtout plus optimistes que les novices. Si ceux qui passaient pour la deuxième fois n'envisagent pas le triplement avec beaucoup d'enthousiasme, ils ont convenu que la chose sera plus gérable à l'avenir surtout si le Ministère continue de maintenir au programme sur deux ans deux des quatre questions de l'écrit. Cette sage décision va dans le bon sens car elle permet aux redoublants et triplants d'être mieux armés, tout en laissant aux meilleurs novices toutes les chances de réussir dès la première année. En d'autres termes, le Capes d'anglais devient de moins en moins aléatoire et donc de plus en plus accessible. D'autre part, le fossé entre Capes externe et agrégation externe semble s'élargir de plus en plus, malgré le maintien au programme de l'agrégation d'un certain nombre de questions sur deux ans ; il serait donc bon que ceux de nos étudiants qui envisagent de passer plus tard l'agrégation, ne perdent pas de vue le haut degré d'excellence à tous les niveaux disciplinaires – littérature, civilisation, traductions et linguistique – que requiert ce concours. À titre d'exemple, pour le dossier de synthèse – commun aux deux concours dans sa forme, soit deux textes et une iconographie – les candidats à l'agrégation ont droit à *l'Encyclopædia Britannica* parmi les ouvrages à consulter pendant la préparation qui dure cinq heures ! C'est tout dire.

Parmi les autres éléments glanés auprès des candidats, celui concernant la préparation dans leur centre d'origine m'apparaît extrêmement important. Il ressort de ce sondage que les préparations sont très inégales en quantité comme en qualité, que cette inégalité ne dépend aucunement de la notoriété de l'établissement, enfin, que les étudiants en Métropole se ressemblent tous par des similitudes de comportement durant l'année de préparation au Capes. Ainsi, il semblerait qu'en Sorbonne, à Paris IV, la préparation laisse à désirer en ce sens que l'encadrement des étudiants n'est pas suffisant, et le même étudiant interrogé d'affirmer qu'il faut beaucoup travailler par soi-même et s'entraîner chez soi, les cours à l'université étant surtout magistraux et peu nombreux. Il en va de même pour Nantes où les étudiants estiment ne pas être aussi bien préparés qu'ils le souhaitent. De plus, on n'y prépare l'oral de façon « sérieuse » qu'après les épreuves de l'écrit. À Reims, on prépare l'oral au rythme d'un dossier de synthèse par semaine mais les candidats ne se portent guère volontaires pour le passage devant la classe et l'on finit par produire un travail de synthèse en commun et non en individuel. Les passages en individuel, du genre « colles », n'ont lieu qu'après les résultats de l'admissibilité. À Metz, par contre, les préparations, aussi bien à l'écrit

qu'à l'oral, semblent tout à fait satisfaisantes : l'étudiante interrogée m'a affirmé qu'on y remettait une version et un thème par semaine et que les étudiants étaient systématiquement désignés pour passer chaque semaine en dossier de synthèse. Pressée par mon inquisition, elle a dû reconnaître qu'en fait le professeur ne corrigeait pas toutes les copies chaque semaine mais seulement cinq ou six chaque fois, choisies au hasard, ce qui fait que tout le monde était obligé de préparer et de mettre au propre les traductions chaque semaine. Quant à l'oral, les étudiants désignés passent tant bien que mal, tout en sachant que c'est pour eux le meilleur moyen de se mesurer à l'oral du concours. À Rouen, la préparation est fort semblable à celle pratiquée à la Réunion, avec cependant un rythme moins soutenu en devoirs à remettre ou devoirs sur table pour l'écrit. L'oral y est préparé dès le début de l'année avec une insistance particulière sur les prestations individuelles hebdomadaires en épreuve de synthèse, et comporte une série de colles après les résultats de l'admissibilité. Besançon, enfin, dont un des universitaires, d'origine réunionnaise, M. Éric Tabuteau, pour ne pas le nommer, fait partie du jury de Capes, bénéficie d'une bonne équipe de préparateurs à l'oral avec des dossiers hebdomadaires d'une certaine complexité parfois. Dans beaucoup de cas, les étudiants de Capes redoublants n'assistent pas de façon assidue à tous les cours et TD car ils travaillent en parallèle. Pour cette raison, ils sont les premiers à se réjouir du maintien sur deux ans de certaines questions de l'écrit. D'une façon générale, en ce qui concerne l'entraînement à l'oral, j'ai pu constater chez les étudiants une attitude assez paradoxale : d'un côté, ils expriment des critiques qui se veulent constructives, et de l'autre, ils adoptent un comportement fort négatif quant à la prise de parole en public sur les dossiers de synthèse notamment.

Est-ce le propre de la Métropole ? En tant que formateur, à l'oral aussi bien qu'à l'écrit, je constate que la Réunion n'échappe pas au syndrome métropolitain vis-à-vis du Capes. Les mêmes caractéristiques, tant positives que négatives, se retrouvent d'un côté comme de l'autre, aussi bien chez les étudiants que chez les formateurs. Là-bas comme ici, les mêmes erreurs phonétiques et faiblesses phonologiques, les mêmes errances civilisationnelles ou littéraires, les mêmes défaillances syntaxiques dans les deux langues, les mêmes habitudes à bannir, notamment le fait de lire continuellement ses notes et de ne pas regarder assez le jury.

Côté formateur, il n'est point question de se livrer ici à une quelconque auto-critique ou à un satisfecit personnel ou d'équipe, mais il suffit d'affirmer que la préparation au Capes d'anglais à la Réunion se situe dans la moyenne par rapport à la Métropole, à tous les niveaux, et que nous faisons de notre mieux avec les moyens du bord. La médiocrité de ces derniers – notamment

l'indigence des bibliothèques, le manque d'échanges avec d'autres universités sous forme de conférences et colloques sur les auteurs au programme, etc., ainsi que l'isolement et l'éloignement, ne constituent plus tout à fait des excuses recevables vu que le nombre de réussites au concours est comparable à celui des petites universités métropolitaines. On ne saurait non plus invoquer le niveau insuffisant de nombreux étudiants : les bons étudiants ne réussissent pas tous, et les étudiants moyens n'échouent pas tous, non plus ; et ceci se vérifie exactement de la même manière en Métropole si l'on compare les petites universités entre elles. De toute évidence, on fait de son mieux à l'IUFM de la Réunion... ce qui ne veut pas dire qu'on ne pourrait mieux faire.

Mieux faire dépend, semble-t-il, davantage des étudiants à ce niveau d'études et dans ce genre de concours. Les formateurs ne sauraient se substituer à eux pour passer le Capes à leur place et ne peuvent donc que les conseiller de la meilleure façon possible, surtout au vu de ce qu'est exactement l'oral du Capes. Tout au long de l'année, l'accent portera à la fois sur l'écrit et l'oral, et peut-être même davantage sur l'oral puisque c'est là que l'on constate le plus gros pourcentage d'échec (50 % des admissibles, voire plus selon les années). L'on ne saurait assez rappeler aux étudiants un certain nombre de conditions essentielles à une bonne préparation à ce concours, et certaines d'entre elles devraient avoir été remplies pendant le cursus universitaire et non pas seulement durant l'année de préparation au concours. Ainsi, il est impérativement recommandé à tous les candidats au Capes d'anglais d'avoir effectué au moins un an de séjour dans un pays anglophone (en dehors d'occupations telles que « au pair »), d'avoir suivi à l'université tous les cours de littérature (sans jamais omettre Shakespeare dans leurs options) et de civilisation britannique et américaine, d'avoir rédigé des dissertations et des commentaires de texte en anglais et en français, et surtout d'avoir fait le plus grand nombre possible d'exposés en anglais sur tout sujet littéraire ou civilisationnel. Si ces conditions n'ont pu être remplies à l'université, il sera trop tard pour le faire concernant le séjour en pays anglophone, mais pas trop tard pour bien faire en ce qui concerne l'entraînement à l'écrit et à l'oral. Encore faut-il beaucoup d'attention et de réceptivité, de persévérance et d'énergie, d'assiduité et de participation effective, pour espérer parvenir à un quelconque résultat. En d'autres termes, entrer en préparation du Capes est un peu comme entrer en religion : il faut y croire et s'y consacrer entièrement pour mériter le Paradis. Plus on s'y consacre et plus on y croit, mais pour pouvoir s'y consacrer efficacement il faut avoir un certain niveau que seule une pratique assidue, tant à l'écrit qu'à l'oral, peut octroyer. L'étudiant devra donc rendre le plus grand nombre de

devoirs possible, et prendre la parole *en anglais* le plus fréquemment possible, non pas de façon sporadique et intempestive, mais de façon soutenue et continue à travers des exposés nombreux et substantiels.

L'absence de séjour prolongé en pays anglophone peut constituer un sérieux handicap au niveau de l'anglais parlé : l'étudiant devra en être pleinement conscient car un anglais parlé d'une qualité jugée insuffisante par le jury demeure rédhibitoire, quelle que soit la qualité de l'analyse du dossier de synthèse ou des fait de langue, et quelle que soit la qualité de l'exercice de restitution. Par le passé, certains étudiants, afin de pallier cette carence, n'avaient pas hésité à s'inscrire à un organisme d'Oxford pour suivre un entraînement oral intensif en trois à quatre semaines, moyennant un coût élevé. L'opération s'avéra rentable puisque deux d'entre eux avaient réussi le concours. Une telle solution, outre qu'elle est fort onéreuse, ne saurait convenir à tous. Le séjour prolongé reste la solution idéale et il est évident que son absence place l'étudiant angliciste dans une situation problématique qu'aucun conseil de formateur ne saurait démêler de façon satisfaisante.

Par ailleurs il est fortement conseillé aux étudiants de travailler par petits groupes de 3 à 4 individus, certainement davantage pour l'oral que pour l'écrit. Depuis quelques années, en effet, cette pratique s'est beaucoup répandue chez nos étudiants redoublants et elle s'est avérée payante car la plupart d'entre eux ont réussi à décrocher le concours par ce biais, faute de pouvoir assister à tous les cours pour cause de travail parallèle. *And last but not least*, toujours concernant l'oral, l'exercice de restitution ainsi que l'analyse du dossier de synthèse devront donner lieu à un travail personnel supplémentaire à la maison dans les conditions proches de celles du concours : en temps réel, avec enregistrement analogique, simulation de jury (d'où la nécessité d'un travail en groupe). À défaut de groupes de travail, l'étudiant isolé devra s'enregistrer pour se réécouter et se corriger, et ce à plusieurs reprises. De plus, ses prestations devront se produire devant un miroir afin qu'il puisse se rendre-compte par lui-même de ses faiblesses comme de ses points forts : le miroir l'obligera à se regarder comme on regarde un jury et lui évitera de garder les yeux fixés sur ses notes, fâcheuse tendance, hélas commune à la plupart des candidats.

L'ensemble de ces conseils que viendront compléter en cours d'année ceux concernant les diverses méthodologies de l'écrit et de l'oral, devrait permettre aux étudiants de préparer le Capes dans un climat de confiance et de sérénité. Toutefois, les meilleurs conseils du monde dans ce domaine ne peuvent être suivis d'effet que si l'étudiant possède le niveau requis pour ce genre de concours. On ne doit pas se bercer d'illusions et croire qu'en quelques mois – six tout au plus, pour l'écrit – on peut acquérir le niveau

nécessaire pour réussir au Capes. L'année de préparation est une année de travail intensif qui consiste à mettre en pratique tout ce que l'on a appris depuis le bac, et non pas à apprendre tout cela. L'ensemble des éléments de littérature, de civilisation et de linguistique, mais aussi un début de connaissance en didactique, grâce au module de préprofessionnalisation à l'université, est considéré comme acquis au seuil de l'année de préparation. Les étudiants avertis le savent, les autres l'apprendront à leurs dépens.

Conclusion

Ces quelques journées d'observation des oraux du Capes s'avèrent tout à fait bénéfiques à divers niveaux. Elles nous renseignent aussi bien sur l'organisation interne du concours que sur la façon dont il se déroule. Qu'il me soit permis ici de remercier la présidente du jury, Madame Annie Scoffoni ainsi que toute l'équipe des organisateurs pour leur aimable accueil, leur disponibilité et leur serviabilité, n'hésitant jamais à répondre à toutes mes questions afin de m'éclairer sur de nombreux points dont j'ai rendu-compte dans le présent article. La transparence sera quasi totale lorsque les formateurs auront accès au barème d'évaluation relatif aux diverses composantes de l'oral de synthèse.

Il me faut remercier également tous les étudiants qui ont accepté que j'assiste à leur prestation. Je tiens à signaler qu'aucun des candidats sollicités n'a refusé la présence d'un observateur. Tout au long de ces observations, un fait saillant retient l'attention : M. Passero, le chef d'orchestre du concours, n'a eu de cesse d'encourager les étudiants à leur sortie des salles de préparation, leur conseillant d'être détendus, de se « déstresser », de respirer profondément et surtout de ne pas se faire une idée négative du jury. Tout ceci se passait dans la première semaine des oraux, où chacun jouissait d'un maximum d'énergie et se trouvait dans les meilleures dispositions. Qu'en a-t-il été lors de la dernière semaine, lorsque les candidats réunionnais sont passés, après 2550 autres et au moment où les batteries des examinateurs se sont pratiquement épuisées ? L'enquête auprès d'eux, à leur retour au bercail, a confirmé l'atmosphère, sinon idyllique du moins sereine, des premiers jours d'oral à Aix.

Ces quelques pages permettront à la fois de lever toute ambiguïté concernant certains aspects du concours et d'apporter un certain éclairage sur d'autres. En tout état de cause, ce compte rendu ne peut se prétendre exhaustif car il est matériellement impossible d'observer tous les candidats dans les 46 jurys et nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu des oraux à travers un échantillon de prestations. Par le passé, on a pu constater que, sur

l'ensemble des candidats qui se présentent à l'oral, seuls 50 % environ sont reçus chaque année. Le nombre d'admissibles ayant été fort élevé cette année et le nombre de postes à pourvoir ayant été légèrement augmenté, on aurait pu tabler sur un plus grand nombre de reçus à la session 2001. Il n'en fut rien, hélas, et les résultats suivants permettent de tirer des conclusions éloquentes mais guère réjouissantes :

- a) 10 reçus sur 27 admissibles de la promotion 2001.
- b) 12 reçus sur 41 admissibles, toutes promotions confondues (« a » + promotions antérieures à 1999).
- c) 13 reçus sur 49 admissibles, toutes promotions confondues + 8 candidats extérieurs réunionnais (« a » + « b » + 8 candidats libres).

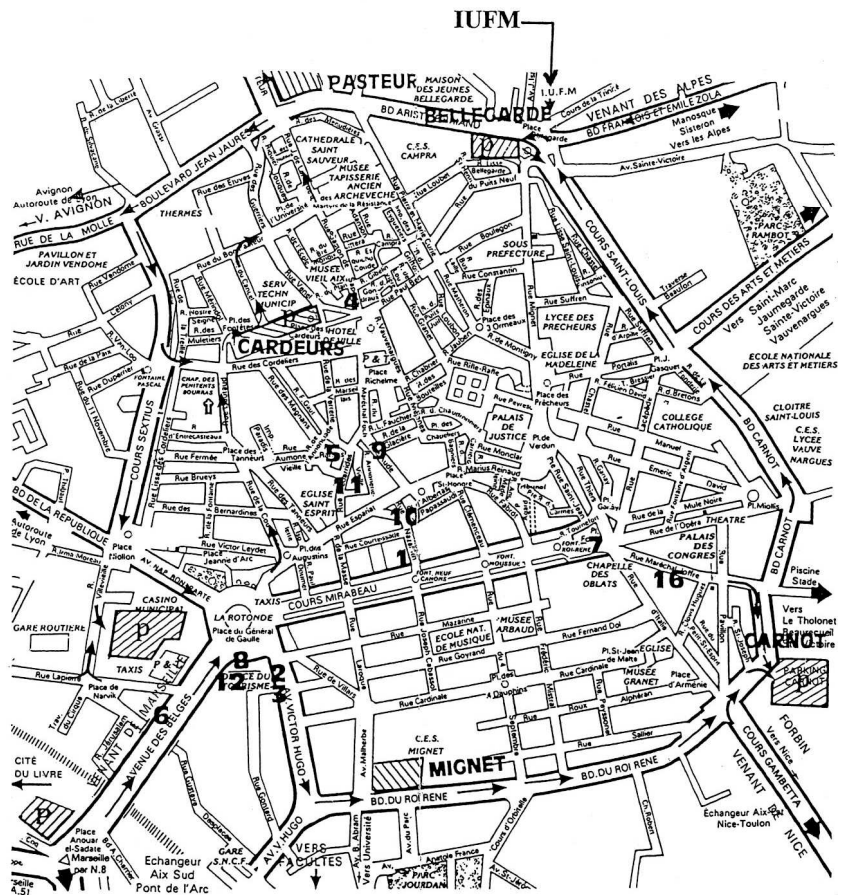
Les pourcentages traditionnels de réussite en fin de parcours n'ont pas été respectés cette année malgré le taux élevé d'admissibilité et l'augmentation du nombre de postes. Ceci porte à penser que l'oral demeure toujours un écueil insurmontable pour un grand nombre de candidats novices (1^{ère} année) alors qu'il devient beaucoup plus accessible pour les redoublants et triplants qui, pour la plupart, ont réussi. La tendance générale s'oriente donc vers une préparation au Capes sur deux ans, voire trois, et non pas sur une seule année. Les résultats ci-dessus montrent également – et on ne saurait assez le répéter – que l'IUFM reste un centre de préparation privilégié, chose que les candidats libres malchanceux semblent avoir de mieux en mieux compris puisqu'ils finissent par intégrer l'établissement.

Par ailleurs, le fait que la moyenne des candidats reçus à l'épreuve de synthèse est légèrement supérieure à 7/20 (7,2), et celle de l'épreuve de didactique (ou épreuve sur dossier) légèrement supérieure à 6,5 (6,7), est révélateur des grandes faiblesses des candidats réunionnais à l'oral, tant en anglais qu'en français. Dans la plupart des cas, ce sont les qualités de l'écrit qui ont pallié les déficiences de l'oral et permis la réussite au concours. La stratégie du concours exige donc un engrangement maximum de points à l'écrit sans pour autant délaisser la préparation de l'oral dès le début de l'année. Nous ne saurions donc assez insister sur l'assiduité *active* et *efficace* aux cours d'oral des formateurs aussi bien que des assistants anglophones, sur la fréquence des exposés individuels sur les dossiers de synthèse, sur l'acquisition d'une maîtrise satisfaisante de la langue ainsi que d'une méthodologie de l'analyse des dossiers, tout en demeurant conscients que le succès au concours est également – et peut-être surtout – tributaire d'un certain niveau – le niveau requis pour ce genre de performance – que les étudiants visant le Capes ou l'agrégation doivent s'efforcer d'acquérir *tout au long de leur cursus universitaire*.

Notes

1. *Évangile* : St Mathieu XIX 16-26 ; St Marc X 17-27 ; St Luc XVIII 18-27.
2. Plan de la ville joint en annexe.
3. J'avais déjà constaté cette préférence lors d'une observation des oraux du Capes en 1998 à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis.

Annexes



Epreuve de Compréhension / Restitution
Date: _____ heure: _____

GRILLE JURY n° 2

Candidat(e): _____

DESCRIPTION du DOCUMENT 2

Titre	Tuition fees at university		
Intervenants	1	2	3
Situation de communication	Bulletin d'informations « grand public »		
Niveau de difficulté	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>

GRILLE D'EVALUATION de la PRESTATION du/de la CANDIDAT(E)

Type de Document	Identifié		non identifié	
Identification des locuteurs	clairement spécifiée		non précisée	
Situation de communication	Identifiée		non identifiée	
Informations factuelles Et/ou (selon pertinence) Raisonnement logique/ Argumentation Note résultante 0 1 2 3 4 5 6 7 8	Scores 0 1 2		Scores 3 4 5	
	Scores 6 7 8			
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Etudiants de tout le RU 2 Manifestations à Oxford contre l'introduction des frais de scolarité/droits d'inscription 3 £1000 4 Menacés de renvoi 		<ul style="list-style-type: none"> 5 Correspondant des affaires britannique : D. Hughes 6 Situation antérieure : contribuable paie 7 Crainte de pénaliser les étudiants défavorisés. 8 6 étudiants ont refusé à Oxford 9 T.B - ancien étudiant 10 On leur a déjà interdit l'utilisation des équipements collectifs (bibliothèques et ordinateurs) 11 On s'attend à l'appui de 2000 étudiants. 	(Paradoxes à mettre en évidence) 12 mesure est imposée par un gouvernement travailliste 13 si les étudiants sont acceptés, ils devraient être prêts à payer 14 étudiants à l'université d'Oxford sont les plus aptes à payer
Note	Qualité de l'expression			
0	Pertinence de la prestation :		CS <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> FS <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
1	Erreurs sur le sens			
2	Bonus		Distinguo : université d'Oxford vs. Ville universitaire d'Oxford	

TOTAL NOTE : _____ / 10

Epreuve de Compréhension / Restitution
Date: _____ heure: _____

GRILLE JURY n° 7

Candidat(e): _____

DESCRIPTION du DOCUMENT 7

Titre	Genetically-modified food		
Intervenants	1	2X	3
Situation de communication	Informations radiophoniques		
Niveau de difficulté	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>

GRILLE D'EVALUATION de la PRESTATION du/de la CANDIDAT(E)

Type de Document	Identifié			non identifié					
Identification des locuteurs	clairement spécifiée			non précisée					
Situation de communication	Identifiée			non identifiée					
	Scores			Scores			Scores		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Informations factuelles <i>Et/ou</i> (selon pertinence) Raisonnement logique/ Argumentation Note résultante 0 1 2 3 4 5 6 7 8	<p>1. Problème d'étiquetage et affichage</p> <p>2. Application d'un règlement européen concernant les OGM</p> <p>3. On réclame le droit à l'information</p>			<p>4. Etablissements concernés : cafés, restaurants, traiteurs</p> <p>5. Amende Exerc (7en FF) 5000</p> <p>6. Soja et maïs génétiquement modifiés</p> <p>7. Ministre _____ de l'Agriculture se veut rassurant</p> <p>8. Obligation d'indiquer présence des OGM sur menus</p> <p>9. Amende si clientèle non informée</p>			<p>10. Type d'étiquetage qui s'applique à toute l'industrie</p> <p>11. Politique gouvernementale + ambitieuse que celle des autres gouvernements européens</p> <p>12. Difficultés pour restaurateurs etc. de savoir, parce que fournisseurs ne précisent pas la composition des produits</p> <p>13. Le règlement ne s'applique pas à la sauce tomate</p>		
Note	Qualité de l'expression								
0	Pertinence de la performance : Erreurs sur le sens			CS <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			FS <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
1									
2	Bonus			Bien comprendre impossible to police					
TOTAL NOTE : _____ / 10									